

Communiqué de presse

Toulouse, le
18 novembre 2014

Fonds social européen 2014-2020 :

97 millions d'euros pour Midi Pyrénées destinés à doper la croissance et l'emploi

La Commission européenne a adopté le 10 octobre 2014 le programme opérationnel national français pour la mise en œuvre du Fonds social européen (FSE) en France métropolitaine au cours de la période 2014-2020.

Avec ce programme, la France recevra 2,8 milliards d'euros du FSE en vue de soutenir l'emploi, la formation professionnelle, l'inclusion sociale et la lutte contre le décrochage scolaire.

Concernant Midi-Pyrénées, la dotation déconcentrée du FSE, gérée par le préfet de région, sera répartie entre les trois priorités suivantes :

- **11.68 millions d'euros seront consacrés à accompagner les chômeurs et les inactifs**, y compris les jeunes chômeurs et les jeunes les plus éloignés du marché du travail (les 'NEETs'), à soutenir la mobilité professionnelle, à développer l'entrepreneuriat et à prévenir le décrochage scolaire.
- **17.99 millions d'euros seront consacrés à anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels** à travers la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation des travailleurs les moins qualifiés, des femmes et des seniors, la formation des salariés licenciés économiques, la mobilisation des entreprises pour le développement de l'égalité salariale et professionnelle.
- **67.62 millions d'euros seront consacrés à la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion.** Ces crédits feront l'objet d'une gestion partagée entre l'Etat et les Départements de la Région ainsi que la Communauté Urbaine Toulouse Métropole.

Contacts Presse

DIRECCTE Midi-Pyrénées
Christine LEMOAL
☎ 05.62.89.83.40

Sophie LESAFFRE
☎ 06.35.16.36.31
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU
☎ 06.85.80.22.14
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Le [Fonds social européen \(FSE\)](#) joue un rôle essentiel dans le soutien aux investissements des États membres dans le capital humain et, par conséquent, dans le renforcement de la compétitivité de l'économie européenne.

Chaque année, le FSE vient en aide à plus de 15 millions de personnes en améliorant leurs compétences, en facilitant leur intégration sur le marché du travail, en luttant contre l'exclusion sociale et la pauvreté et en renforçant l'efficacité des administrations publiques.

La totalité des ressources du FSE destinées à la France s'élève à 6 milliards d'euros, y compris les 620 millions d'euros du FSE cofinçant le programme au titre de [l'Initiative pour l'emploi des jeunes](#) et le programme national d'assistance technique. Le FSE représente 41,7% du total du financement de la politique de cohésion attribué à la France.

Pour en savoir plus : www.midi-pyrenees.direccte.gouv.fr